

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 30, 31 janvier et 1^{er} février 2017

2017 DFPE 13 Subvention (196.800 euros) et avenant à convention avec l'association « Espace 19 » pour le fonctionnement de l'Espace Ludo, espace dédié aux familles situé dans la Halle Secrétan au 21, rue Bouret (19e).

Mme Dominique VERSINI, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 17 janvier 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose une subvention et avenant à convention avec l'association « Espace 19 » (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 17 janvier 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Dominique VERSINI, au nom de la 4e commission,

Délibère :

Article 1 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer un avenant à convention, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'association « Espace 19 » (19e) pour le fonctionnement de l'Espace Ludo, espace dédié aux familles situé dans la Halle Secrétan au 21, rue Bouret (19e).

Article 2 : Une subvention d'un montant de 196.800 euros est attribuée à l'association « Espace 19 » (246 - 2017_03637).

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur la rubrique 60, chapitre 65, nature 6574, ligne VF30001 du budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO

